

**LE POINT DE LA SEMAINE** VOTRE ARGENT**Logements étudiants : de 347 à 885 euros**

Effet collatéral du Covid : l'offre de logements pour étudiants pourrait croître cette année. Avec l'effondrement du marché de la location touristique, le site LocService.fr s'attend à ce que de nombreux propriétaires abandonnent la location saisonnière et optent pour la location classique. Une bonne nouvelle alors que le ministère de l'Enseignement supérieur table sur une augmentation d'environ 24 000 du nombre d'étudiants en septembre. Cette nouvelle offre pourrait toutefois être proposée dans la fourchette haute du marché.

Cette année, il faut compter en moyenne 885 euros pour un studio à Paris, 613 euros à Nice, 564 euros à Lyon ou encore 565 euros à Bordeaux (*voir carte*), selon la dernière étude de marché menée par le site. Les villes les plus abordables sont Le Mans et Poitiers (347 euros). Avec le risque de reprise de la pandémie, la demande devrait également se concentrer sur les studios, qui attireraient déjà, avant le coronavirus, 57 % des étudiants, suivis de la colocation (20 %). Cette dernière solution est plus économique. Elle revient en moyenne à 444 euros par mois, charges comprises. Le coût d'une chambre en résidence étudiante privée

se situe entre le studio et le deux-pièces du fait des services annexes et

de l'emplacement. 42 % des étudiants recherchent une solution meublée. Dans 87 % des cas, la famille se porte garante. Seuls 5 % ont recours à la garantie Visale, encore peu connue. Ouverte à tous, elle est accordée par Action logement à tout locataire, sans conditions de ressources. En cas d'impayés, Action logement verse les sommes dues au bailleur et se fait ensuite rembourser par le locataire. L'Île-de-France capte 26 % des recherches devant Lyon (7,6 %), Bordeaux (4,5 %), Toulouse (4,3 %) et Lille (3,6 %) ■

PAGE DIRIGÉE PAR LAURENCE ALLARD

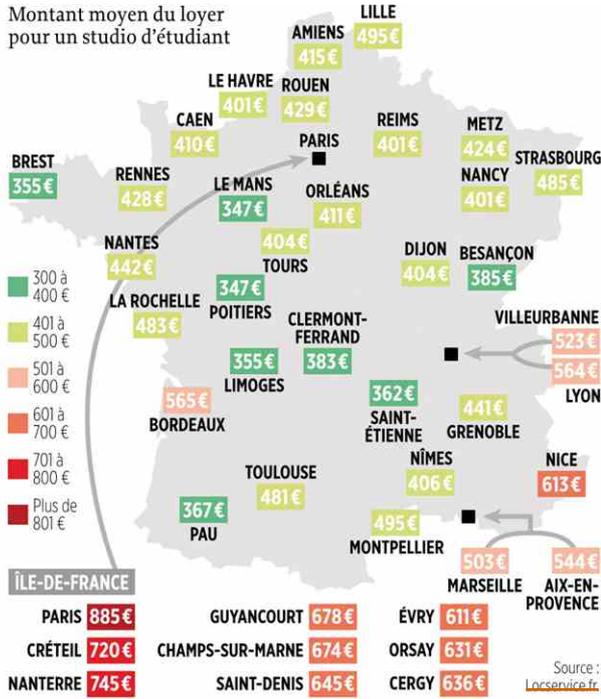
Astuce

Pour réduire le coût du loyer de son enfant étudiant, il est possible de lui faire une donation temporaire d'usufruit d'un bien immobilier locatif détenu par ailleurs. L'enfant percevra le loyer, ce qui permettra de financer le sien, voire ses autres dépenses. Les parents perdront certes une source de revenus, mais ils n'auront pas à financer le logement de leur enfant ni à acquitter d'impôt sur le revenu plus les prélèvements sociaux sur le loyer du bien donné, ni à payer l'impôt sur la fortune immobilière sur sa valeur, s'ils y sont assujettis.



► 2 juillet 2020 - N°2497

Montant moyen du loyer pour un studio d'étudiant



CRÉDITS IMMOBILIERS

15 ans : **0,85 %** 25 ans : **1,15 %**
 20 ans : **1 %** 30 ans : **1,65 %**
 Taux hors assurance pour un très bon dossier.
 Pour 100 € de mensualité,
 vous empruntez (assurance comprise) :
 15 ans : **16 501 €** 25 ans : **25 092 €**
 20 ans : **21 083 €** 30 ans : **27 165 €**

Source : Meilleurtaux.com.

PERFORMANCES DES PRINCIPALES PLACES SUR UNE SEMAINE



Prêts à la consommation Taux le plus fréquemment accordé

Sur 24 mois : **1,90 %** Sur 36 mois : **2 %** Sur 48 mois : **2,40 %**

Source : Empruntis.com.